

**DOSSIER****SRCAE / Picardie**

Bien avancée sur son Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, dont elle doit rendre publique une première version le 4 novembre, la Picardie prévoit de finaliser son SRCAE début 2012.

PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLE LANZI

CHRISTOPHE PORQUIER2^{ème} vice-président de la région **Picardie**⁽¹⁾, chargé de l'éco-développement et de l'énergie-climat**« L'une des régions les plus avancées sur son SRCAE »****Où en êtes-vous dans la réalisation de votre Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie ?**

Le projet a été officiellement lancé à la rentrée 2010 et plusieurs réunions plénières (réunissant l'ensemble des acteurs), débats et ateliers de travail ont depuis été organisés.

Mais la Picardie avait déjà commencé auparavant à travailler sur un Schéma régional éolien ainsi que sur un Plan sur la qualité de l'air.

J'ajoute qu'un Plan climat énergie existe dans la région depuis 2007. Autant dire que nous n'avons pas attendu le Grenelle de l'Environnement !

Quand prévoyez-vous de finaliser votre SRCAE ?

Une première version du schéma doit être rendue publique le 4 novembre.

Une phase de consultation publique aura ensuite lieu. Une version définitive du document devrait être prête début 2012. Elle devra ensuite être approuvée par le Conseil régional.

Les délais sont très serrés, le décret relatif aux SRCAE n'ayant été publié qu'à l'été dernier. Il était initialement prévu que les schémas soient prêts à juillet 2011. Mais ce calendrier était impossible à tenir !

Les régions se concertent-elles entre elles pour réaliser leur schéma ?

Cela ne nous est pas demandé au niveau national. Cela dit, les régions communiquent entre elles. Mais elles n'en sont pas toutes au même stade de leurs travaux sur leur schéma. Certaines ne prévoient de boucler leur SRCAE qu'à la fin 2012.

La Picardie fait partie des régions les plus avancées sur ce point.

Avec quels moyens mettre en œuvre les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs qui seront définis dans le SRCAE ?

Ces schémas sont réalisés dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, qui prévoit beaucoup de cadres mais apporte malheureusement peu de moyens financiers. Les budgets nécessaires au bâtiment, aux transports..., je ne les vois pas au niveau national ! Depuis plusieurs années, les régions font beaucoup d'efforts pour apporter des financements sur ces questions alors même que leurs moyens financiers sont de plus en plus sous contrainte. Le Plan Bâtiment Grenelle fait par exemple des recommandations très intéressantes. Mais les financements qui permettraient de réaliser les travaux de rénovation nécessaires ou d'utiliser les nouvelles technologies ne sont pas au rendez-vous. Les seuls fonds débloqués sont ceux liés au Grand Emprunt et aux investissements d'avenir, mais ils ne répondent qu'à des besoins en matière de recherche. Par ailleurs, il n'est pas facile de relayer la dynamique auprès des différents acteurs, qui se sentent plus ou moins concernés selon les secteurs. Par exemple, la manière dont une entreprise organise sa production, ses livraisons... a un impact sur les émissions de gaz à effet de serre.

Ne risque-t-il pas d'y avoir redondance entre certains objectifs nationaux et européens et les SRCAE (par exemple en matière d'objectifs ENR) ?

Je ne le pense pas. Je parlerais plutôt de cohérence entre ces différents niveaux. Pour atteindre l'objectif des « 3x20 » fixé par l'Union européenne⁽²⁾, il faut répartir les efforts à tous les niveaux. En Picardie, ce n'est pas en matière



ÉOLIEN
2 800 MW

de puissance installée
visée en 2020

H. Hôte / Caméleon/REPower



ÉNERGIE FINALE

5%

de la consommation
couverts par la biomasse

FP Geveca/Région Picardie / Chaudière bois à Beauvais

d'énergies renouvelables que nous rencontrons le plus de difficultés car l'essentiel de la production énergétique y est d'origine renouvelable. Il existe un très important potentiel dans l'éolien (cf encadré « éolien ») et le bois-énergie.

Quelles sont les caractéristiques de la région en matière d'émissions de gaz à effet de serre ?

En termes d'émissions de gaz à effet de serre, la Picardie se caractérise par la part plus importante de l'industrie et de l'agriculture comparée à la moyenne française. Le premier de ces secteurs y représente 29% des rejets de GES et le deuxième 21%, contre 15% pour le bâtiment résidentiel, 14% pour le transport de voyageurs, 11% pour le fret, 8% pour le bâtiment tertiaire et 2% pour le secteur « déchets et eaux usées ». Précisons, concernant le transport, que la distance entre domicile et lieu de travail est importante dans la région, qui est l'une de celles comptant le plus de communes rurales. Ainsi, les trajets entre lieux d'habitation et de travail ou d'étude représentent 21% des déplacements mais 36% des émissions liées à la mobilité des individus. Les émissions par habitant s'élèvent à 7,6 tonnes équivalent CO₂ par an, soit plus que la moyenne française (environ 6 teqCO₂/hab/an). Elles représentent au total plus de 14 millions de teqCO₂, soit 3% environ des rejets français de GES. Précisons que la Picardie couvre 3,5% de la superficie de l'Hexagone et compte 1,9 million d'habitants ■

- (1) Présidée par Claude Gewerc (PS)
- (2) L'objectif européen des « 3x20 » vise à porter la part des énergies renouvelables à 20%, réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% et améliorer l'efficacité énergétique de 20% le tout à l'horizon 2020

Médaille d'argent dans l'éolien

Avec une puissance éolienne installée de 788 MW au 30 juin dernier (soit 12,6% de la puissance totale installée dans l'Hexagone), la Picardie est la deuxième région française en la matière, révèle le Tableau de bord éolien-photovoltaïque du Commissariat général au développement durable (CGDD) publié en août dernier. Elle n'est surpassée que par la Champagne-Ardenne, qui affichait 892 MW éoliens raccordés à la fin du premier semestre. D'après l'avant-projet de Schéma régional éolien de la Picardie diffusé en septembre 2010, la puissance installée devrait atteindre 1 200 MW dans la région en 2013 (pour 580 éoliennes), l'objectif pour 2020 étant de 2 800 MW (pour 1 100 aérogénérateurs). « Dans les dix prochaines années, une éolienne française sur six sera installée en Picardie », affirme par ailleurs le Conseil régional sur son site internet. La région souhaite bénéficier des retombées économiques de ce secteur, ce qui passe par la mise en place de formations aux métiers de l'éolien, le repositionnement d'entreprises locales sur le marché, l'implantation sur le territoire d'entreprises du secteur ou encore l'innovation.

Une consommation énergétique finale en recul

En 2009, la consommation d'énergie finale a été en Picardie de 5,36 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) et de 2,8 tep/habitant (contre 2,5 tep/hab observés pour l'ensemble de l'Hexagone). Les produits pétroliers couvrent environ 39% des besoins énergétiques de la région, contre 31% pour le gaz naturel, 22% pour l'électricité, 5% pour la biomasse, 2% pour les réseaux de chaleur et 1% pour le charbon. Alors que la consommation finale avait augmenté de 1,4% en moyenne chaque année entre 1990 et 1999, elle a au contraire reculé de 1% par an en moyenne entre 2000 et 2007. Une évolution a priori positive... malheureusement due en grande partie aux difficultés du secteur industriel (la consommation des autres secteurs a d'ailleurs augmenté sur la période). (Sources : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et Conseil régional)